Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

DÉPARTEMENT MEURTHE & MOSELLE

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN MEURTHE-ET-MOSELLE

BILAN À 1 AN

STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ



© O. Brillouet-CD54



© G. Berger-CD54

Notre engagement contre la précarité est constant depuis 1998 où le président Michel Dinet avait inscrit les solidarités au cœur du projet départemental.

Cet engagement est le ciment du partenariat qui lie les acteurs sociaux de Meurthe-et-Moselle, l'État et le conseil départemental. Il s'est notamment traduit dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de 2013 et plus particulièrement dans le plan de lutte contre la pauvreté des enfants.

C'est dans le même état d'esprit que notre engagement se poursuit aujourd'hui, et que notre Département a intégré en 2019 la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, en tant que territoire démonstrateur.
Cette démarche se caractérise par l'association des forces vives et des expertises d'usage, une vision transversale de la lutte contre la pauvreté, un pilotage ouvert et partagé.

C'est à l'occasion des six Conférences Territoriales de Développement Social, que les acteurs de nos territoires ont dessiné les contours de cette stratégie par des propositions d'actions de grande qualité qui sont venues enrichir les orientations nationales.

Un an après le lancement de la stratégie, nous avons souhaité en présenter un premier bilan. Ce sont 1,3 millions d'euros de recettes qui ont été mis à profit pour porter des actions innovantes, construites en lien étroit avec les partenaires, afin de mieux répondre aux besoins identifiés en matière d'accompagnement des plus vulnérables, insertion, aide sociale à l'enfance, aide alimentaire, accès à la culture et aux loisirs des plus jeunes ou encore de soutien à la parentalité.

Au-delà des actions concrètes dont les effets se mesurent déjà sur le terrain, la stratégie a permis de consolider l'articulation entre les acteurs du champ des solidarités, promettant de conforter durablement certains dispositifs.

En tant que vice-présidente déléguée à l'enfance, à la famille, à la santé et au développement social, je suis fière de porter ce premier bilan et je reste confiante en l'avenir car je sais que les professionnels de notre collectivité, associés aux acteurs mobilisés dans l'ensemble du département, continueront de nourrir notre capacité d'innovation qui est la force de notre partenariat.

Agnès Marchand
Vice-présidente déléguée à l'enfance, à la famille, à la santé et au développement social

GLOSSAIRE

ADALI
Association pour le Développement de l'habitat, l'Accompagnement, le Logement et l'Insertion

ADEPAPE
Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

AD2S
Association Accès Droits Santé Solidarité

ARS
Agence Régionale de Santé

ASE
Aide Sociale à l'Enfance

BRSA
Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active

CAF
Caisse d'Allocations Familiales

CASF
Code de l'Action Sociale et des Familles

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

CDDS
Conseil Départemental de Développement Social

CIAS
Centre Intercommunal d'Action Sociale

CJM
Contrat Jeune Majeur

CPIE
Comité de Pilotage Insertion Emploi

CROUS
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CTDS
Conférence Territoriale de Développement Social

CTS
Contrat Territoires Solidaires

DAMIER
Dispositif d'Accueil des Mineurs Isolés Étrangers de RÉALISE

DDCS
Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DILPLEJ
Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté des Enfants et des Jeunes

DIRECCTE
DIrection Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DTTS
Délégué Territorial Travail Social

EHPAD
Établissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes

JAO
Journée d'Accueil et d'Orientation

MAIA
Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie

MDPH
Maison Départementale des Personnes Handicapées

MDS
Maison Départementale des Solidarités

MECS
Maison d'Enfants à Caractère social

MSA
Mutualité Sociale Agricole

PAT
Projet Alimentaire Territorial

PMI
Protection Maternelle et Infantile

QF
Quotient Familial

QPV
Quartier Prioritaire de la politique de la Ville

RAPT
Réponse Accompagnée Pour Tous

RECS
Réseau d'Échange de Compétences et de Services

REMM
Réseau Éducatif de Meurthe-et-Moselle

RSA
Revenu de Solidarité Active

U2AF 54
Union des Associations d'Aide à la Famille de Meurthe-et-Moselle

SOMMAIRE

Chronologie 6
Structure de la convention d'appui 8
Méthode et partenariat 9

VOLET A

Prévenir toute sortie sans solution pour les jeunes sortant de l'ASE

Accompagnement des jeunes majeurs 10
Création de places pour l'hébergement et l'accompagnement 11

Refonder et revaloriser le travail social

Premier accueil social inconditionnel de proximité 12
Référent de parcours 13

Travail social et insertion des BRSA

Orientation et parcours des allocataires du revenu de solidarité active 14
Garantie d'activité 15

Prévention spécialisée

Projet « Prév'en scène » 16

VOLET B

L'accès à une alimentation de qualité pour les plus vulnérables 17

La lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge

Soutien à la parentalité et à la co-éducation 18
Lutte contre l'isolement et échanges solidaires 19
Pass Jeunes 54 20
Nouvelle tarification de la restauration scolaire 21
Place de l'Engagement 22

CHRONOLOGIE

Contribution départementale à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté en lien avec des acteurs de Meurthe-et-Moselle en présence d'Olivier NOBLECOURT, délégué interministériel à la stratégie pauvreté.

Participation aux groupes de concertation nationale : accès aux droits - gouvernance territoriale des solidarités - insertion des BRSA.

Présentation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté par le Président de la République.

La Meurthe-et-Moselle est l'un des dix territoires « démonstrateurs » de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Présentation par Olivier NOBLECOURT délégué interministériel des orientations de la stratégie nationale aux acteurs meurthe-et-mosellans de la lutte contre la pauvreté.

Adoption par l'assemblée départementale du rapport *Contribution de la Meurthe-et-Moselle à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté* en présence du préfet, des partenaires et des bénéficiaires de ces politiques publiques, témoignages.

6 CTDS dans les territoires

FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DÉC | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRI

2018

CDDS : restitution des 6 CTDS et choix des thématiques d'intervention du volet B

26 avril
Signature de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi par Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, Christelle DUBOS, secrétaire d'État auprès de la ministre et Mathieu KLEIN, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Adoption par l'assemblée départementale du rapport *Déclinaison de la contractualisation État/Département de Meurthe-et-Moselle issue de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour l'année 2019.*

Projet Prév'en scène relatif à la prévention spécialisée retenu au niveau national.

Lancement du dispositif **Pass Jeunes 54**.

Adoption par l'assemblée départementale de l'avenant financier *Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2019-2021.*

6 CTDS dans les territoires : point de l'avancée des projets.

Mise en œuvre de la nouvelle tarification de la restauration scolaire dans les collèges publics du département.

Présentation à l'assemblée départementale du présent rapport d'exécution de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi

L | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DÉC | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN

2019 2020

STRUCTURE DE LA CONVENTION D'APPUI

VOLET A

VOLET D'INITIATIVES NATIONALES

POUR LES JEUNES DE L'ASE

- Accompagnement pour éviter des sorties sans solution à leur majorité.
- Création de nouvelles places d'hébergement pour les jeunes majeurs.

2019

DÉPENSES	RECETTES DE L'ÉTAT
2 204 571 €	184 100 €

POUR TOUS LES USAGERS

- Organisation du 1er accueil inconditionnel de proximité.
- Création d'un référent de parcours.

POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

- Amélioration du processus d'orientation.
- Mise en œuvre d'une garantie d'activité.

2019

DÉPENSES	RECETTES DE L'ÉTAT
1 647 820 €	618 961 €

VOLET A BIS
L'EXPÉRIMENTATION PRÉV'EN SCÈNE
(2020-2022)

- Pour les 16-25 ans marginalisés ou en risque de marginalisation autour d'un projet artistique.
- Dans le territoire Grand Nancy et le Bassin de Pompey.
- Avec les équipes publiques et les associations de prévention spécialisée.

2019

DÉPENSES*	RECETTES DE L'ÉTAT
16 093 €	229 000 €

** Lancement en 2020*

VOLET B

VOLET D'INITIATIVES DÉPARTEMENTALES

L'ACCÈS À L'ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR LES PLUS VULNÉRABLES

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

- Soutien à la parentalité et à la co-éducation.
- Lutte contre l'isolement (RECS…).
- Pass Jeunes 54.
- Place de l'engagement.
- Nouvelle tarification de la restauration scolaire.

2019

DÉPENSES	RECETTES DE L'ÉTAT
1 378 374 €	296 488 €

MÉTHODE ET PARTENARIAT

La méthode utilisée pour élaborer et piloter la déclinaison opérationnelle de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté s'est fondée sur :

- un **pilotage politique** porté par Mathieu Klein, président du conseil départemental et les services de l'État représenté par Éric Freysselinard, Préfet de Meurthe-et-Moselle,
- un **comité technique interinstitutionnel :** DDCS, CAF, DIRECCTE, direction de Pôle Emploi, délégation territoriale de l'ARS et Éducation nationale,
- une **concertation avec les acteurs territoriaux** (à 2 reprises en 2019) par le biais des 6 CTDS et de la CDDS.



© P.-H. Mayer-CD54

CONFÉRENCES TERRITORIALES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

700 PARTICIPANTS

2 LIGNES FORCES

- La nécessité du « aller vers » marquée par des propositions d'actions mobiles et itinérantes.
- Le besoin de mieux se connaître, de mieux coordonner les actions.

134 PROPOSITIONS AU SEIN DE 6 THÉMATIQUES

- L'accès aux droits.
- La lutte contre les ruptures numériques et territoriales.
- L'accès à l'alimentation et aux produits de première nécessité.
- L'engagement citoyen, la lutte contre l'isolement et les échanges solidaires.
- L'aide à la parentalité et la lutte contre la reproduction sociale de la pauvreté.
- L'identification des « invisibles », notamment les jeunes.

Priorisées en fonction de **3 indicateurs** :

- La corrélation pertinente entre l'action et la réalité des besoins/demandes.
- L'innovation.
- La plus-value en matière de coordination des acteurs.

VOLET A

PRÉVENIR TOUTE SORTIE SANS SOLUTION POUR LES JEUNES SORTANT DE L'ASE
ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS

DESCRIPTIF
Cette action intègre plusieurs dispositifs d'accompagnement :
- l'entretien des 17 ans pour une prévention des sorties sèches de l'ASE,
- l'accompagnement et l'attribution d'allocations financières pour les jeunes majeurs et le soutien apporté à l'association ADÉPAPE Tremplin pour l'accompagnement des 21-25 ans,
- l'accompagnement des situations complexes par le biais de la convention interinstitutionnelle avec l'association CLAIRLOGIS.

MISE EN ŒUVRE
Dès septembre 2019.

DURÉE
A minima jusqu'au 31 décembre 2021.

BILAN D'EXÉCUTION
L'entretien d'accès à l'autonomie (dès le 17ème anniversaire) pour une prévention des sorties sèches de l'ASE

80 entretiens ont été réalisés. Concernant les suites à l'issue de la majorité, on constate les évolutions suivantes :
- logement autonome de 52 % en 2018 à 86 % en 2019.
- ressources propres de 23 % en 2018 à 43 % en 2019.
- parcours scolaire ou professionnel de 56 % à 66 % en 2019.

L'accompagnement des jeunes majeurs

477 jeunes majeurs ont été pris en charge en 2019.

Fin 2019, 377 jeunes majeurs étaient sous CJM (273 en 2018).

94 jeunes sont devenus majeurs au dernier trimestre 2019.
- 75 jeunes ont signé un CJM qui leur assure un logement et des ressources,
- 19 jeunes n'ont pas souhaité souscrire un CJM à l'issue de leur minorité. Tous ont pu désigner un lieu d'ancrage et peuvent solliciter la mise en place d'un CJM.

En 2019, 44 jeunes ont été orientés auprès de l'association TREMPLIN. 138 jeunes ont quitté le dispositif avant d'avoir 21 ans en 2019 en raison de leur prise d'autonomie.

L'accompagnement des situations complexes

Le dispositif a pu entrer dans une phase opérationnelle en novembre 2019 avec le recrutement d'un coordonnateur. Depuis, une douzaine de situations dites « complexes » ont été analysées.

PERSPECTIVES
Souhait de conclure un protocole entre le président du conseil départemental, le représentant de l'État dans le département et le président du conseil régional avec le concours de l'ensemble des institutions et des organismes concernés par l'insertion des jeunes en application de l'article L. 222-5-2 du CASF.

VOLET A

PRÉVENIR TOUTE SORTIE SANS SOLUTION POUR LES JEUNES SORTANT DE L'ASE
CRÉATION DE PLACES POUR L'HÉBERGEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT

DESCRIPTIF

En 2019, ce dispositif a été enrichi de plus de 100 places d'hébergement :

- 47 places dans le cadre d'une convention d'hébergement et d'accompagnement avec l'association RÉALISE.
- 30 places dans le cadre d'une convention d'hébergement et d'accompagnement avec l'association ADALI.
- 17 places d'hébergement supplémentaires au sein de la résidence universitaire La Bâtelière de Nancy.
- Augmentation du volume de places : 22 chambres pour 34 places.



© G. Berger-CD54

MISE EN ŒUVRE

Ce dispositif a été intensifié courant 2019.

DURÉE

A minima jusqu'au 31 décembre 2021.

BILAN D'EXÉCUTION

220 jeunes majeurs bénéficient fin 2019 d'un hébergement financé par le Département de Meurthe-et-Moselle. Les places dédiées aux jeunes majeurs se déclinent ainsi :

- 30 places convention ADALI.
- 50 places convention CROUS.
- 34 places auprès de différents hôtels.
- 47 places auprès de l'association RÉALISE.
- 40 jeunes majeurs sont restés au sein de leur famille d'accueil.
- 38 jeunes majeurs ont bénéficié d'une dérogation afin d'être maintenus au sein de leur structure d'accueil (MECS, lieux de vie, REMM, DAMIER).

PERSPECTIVES

- Un nouveau partenariat début 2020 avec l'association RÉALISE pour l'ouverture d'un établissement à destination des jeunes majeurs situé dans les bâtiments de l'ancien collège Monplaisir à Vandœuvre-lès-Nancy.
- Un nouveau marché pour volume maximal de 69 places dans 4 résidences hôtelières de l'agglomération nancéienne.
- Un appel à projets pour la création d'un établissement permettant l'accueil d'environ 40 jeunes majeurs à horizon 2021.

VOLET A

REFONDER ET REVALORISER LE TRAVAIL SOCIAL
PREMIER ACCUEIL SOCIAL INCONDITIONNEL DE PROXIMITÉ

DESCRIPTIF
Améliorer la qualité de l'accueil par :

- la création de référentiel et de formations pour renforcer l'accueil en MDS,
- le développement des instances des réseaux territoriaux d'accès aux droits (partenariat avec AD2S et acteurs associatifs),
- la réalisation de travaux sur les sites départementaux notamment au sein des MDS (salles d'attentes, accueil sécurisé et confidentiel…),
- le développement d'une application mobile de géolocalisation : accès aux droits et offre de service à l'usager.

DURÉE
Sur toute la durée du plan et poursuite au-delà.

BILAN D'EXÉCUTION
Chaque Meurthe-et-Mosellan a accès à moins de 30 minutes de son domicile à un site d'une MDS (37 sites + 44 points d'accueil sur rendez-vous).
Des actions très concrètes pour les Réseaux territoriaux d'accès aux droits : création d'une newsletter, projet de formation commune, rencontre d'information sur l'évolution du cadre légal de l'assurance maladie.
L'application de géolocalisation : finalisation de la conception (mise en service reportée sur 2020 pour des raisons techniques liées aux retours d'Apple).

PERSPECTIVES
Développement de l'information sur écran en salle d'attente de MDS.

Application de géolocalisation : intégration dans l'outil des points d'accueil des partenaires par convention.

Poursuites des formations à l'accueil, réflexion sur la question de la barrière de la langue.
Référentiel « accueil » et accompagnement des professionnels au premier semestre 2020.



© G. Berger-CD54

VOLET A

REFONDER ET REVALORISER LE TRAVAIL SOCIAL
RÉFÉRENT DE PARCOURS

DESCRIPTIF

- Proposer un accompagnement renforcé aux personnes en grande difficulté sociale par une coordination entre les professionnels en charge du suivi d'une même personne, en associant activement cette dernière à la prise de décision.
- Garantir un accompagnement social global de qualité et sans rupture permettant aux personnes d'accéder à leurs droits.

Pour préparer cette action, le Département a instauré les *Instances d'évocation des situations complexes*, pilotées par les responsables des MDS. Une complémentarité des actions s'est également mise en place avec la MPDH pour les situations au titre du handicap (en amont du dispositif RAPT) et avec les dispositifs MAIA pour les parcours complexes des + de 60 ans.

DURÉE

Les actions se sont déroulées sur l'ensemble de l'année 2019. Depuis le 1er avril 2020, la mission du chargé de projet s'étend sur un an soit jusqu'au 31 mars 2021 et sera de généraliser la démarche de référent de parcours au public relevant du SSD sur le département.

BILAN D'EXÉCUTION

La démarche de référent de parcours vise à améliorer la coordination des partenaires, le partage de l'information et à renforcer la participation des personnes accompagnées. Cette méthode d'intervention n'est pas nouvelle (instances d'évocation des situations complexes SSD, RAPT/MDPH, MAIA/Autonomie) mais va ainsi s'étendre à l'ensemble des situations complexes du SSD, avec un principe fort de participation citoyenne.

PERSPECTIVES

Depuis le 1er juin 2020, le chargé de projet a pour mission la construction du schéma opérationnel de mise en œuvre et l'identification des expérimentations de la démarche.



VOLET A

TRAVAIL SOCIAL ET INSERTION DES BRSA
ORIENTATION ET PARCOURS DES ALLOCATAIRES DU RSA

DESCRIPTIF
L'objectif est de s'assurer que les BRSA sont orientés rapidement après leur demande d'allocation et qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement approprié.

DURÉE
Depuis 2018 et jusqu'à la fin 2020.

BILAN D'EXÉCUTION
- Orientation des BRSA : elle s'effectue suite à un entretien et à un diagnostic approfondi pour les nouveaux entrants n'ayant pas d'accompagnement en cours.
- Nos outils de pilotage évoluent grâce à une optimisation de notre système d'information et une expérimentation de son ouverture à un partenaire externe.
- Une expérimentation d'envoi de SMS par nos services a été réalisée au sein de 2 territoires. Ce test étant concluant, la généralisation de cette procédure est prévue en 2020.

PERSPECTIVES
2ème semestre 2020 : ouverture à l'externe de notre système d'information aux partenaires pour une meilleure gestion du parcours des BRSA.

Généralisation d'envoi de SMS de rappel de rendez-vous d'orientation.



© G. Berget-CD54

VOLET A

TRAVAIL SOCIAL ET INSERTION DES BRSA GARANTIE D'ACTIVITÉ

DESCRIPTIF

Cette action vise à garantir à toute personne en difficulté d'inclusion sociale et professionnelle un accompagnement intensif et orienté vers l'activité, adapté à sa situation. Elle inclut en particulier l'accompagnement global des demandeurs d'emploi coporté avec Pôle Emploi.

BILAN D'EXÉCUTION

- Une recherche-action qui vise à proposer des outils et des méthodes pour faciliter la communication et la collaboration entre les acteurs de l'insertion du territoire. Cette étude a été confiée à un collectif d'enseignants chercheurs, interdisciplinaire et interprofessionnel (collectif PICOTE).
- Un renforcement de l'offre d'accompagnement en direction des chef.fe.s de famille monoparentale (expérimentation RELIANCE : 71 personnes accompagnées entre avril 2018 et avril 2019) et des travailleurs indépendants (773 personnes accompagnées en 2019).
- Poursuite de l'accompagnement global des demandeurs d'emploi avec la mise à disposition de 10 emplois d'assistants sociaux en équivalent temps plein (ETP) et l'accompagnement de 482 personnes en 2019.
- Densification de l'offre d'accompagnement en territoire.

PERSPECTIVES

- Conclusion de la démarche PICOTE et propositions d'orientations stratégiques et opérationnelles aux partenaires pour alimenter une révision de l'offre de service pour l'insertion départementale.
- Dispositif RELIANCE : poursuite de l'expérimentation jusqu'en mars 2021.
- Accompagnement des travailleurs indépendants et lancement d'un nouveau marché.
- Courant second semestre 2020 : réflexion sur le contenu d'un cahier des charges d'une nouvelle offre de services au titre de la garantie d'activité.
- Création d'une nouvelle offre d'accompagnement des BRSA créateurs d'entreprise.

VOLET A BIS

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
PROJET « PRÉV'EN SCÈNE »

DESCRIPTIF

Le projet est une expérimentation qui doit concerner 100 jeunes par an, âgés de 16 à 25 ans, déscolarisés, sans emploi, ni formation et qui ne parviennent pas à tirer profit des dispositifs de droit commun. L'action repose sur la mobilisation des compétences et savoir-faire des équipes de prévention spécialisée publiques et associatives et répond à deux objectifs :

- garantir l'accompagnement vers l'emploi de tous les jeunes,
- prévenir les sorties sans solution à leur majorité des jeunes sortant d'une prise en charge de la protection de l'enfance.

Le cœur du dispositif repose sur un chantier éducatif permanent à caractère artistique où les jeunes participants organisent des animations et des manifestations culturelles dans les QPV et les autres quartiers.

MISE EN ŒUVRE

Le comité de pilotage de lancement s'est réuni le 21 janvier 2020.

DURÉE

Du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022.

BILAN D'EXÉCUTION

2019 : écriture du projet, élaboration du cadre de l'évaluation, signature de la convention tripartite et de l'avenant financier.

1er février 2020 : mise en place du cadre opérationnel : recrutement des salariés, recherche de locaux, organisation des équipes, présentation de la démarche.

PERSPECTIVES

Depuis février 2020 : repérage et accueil des publics, animation des instances de pilotage.
Dès avril 2020 : démarrage du chantier permanent.



© G. Berger-CD54

VOLET B

L'ACCÈS À UNE L'ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR LES PLUS VULNÉRABLES

DESCRIPTIF

Le Département a souhaité conduire une politique d'appui à l'accès à l'alimentation pour les plus pauvres en intégrant des aspects éducatifs, environnementaux, sociaux, de dignité. À la suite des constats faits par les acteurs départementaux et locaux sur l'alimentation pour tous, on retient :

- la réalisation d'une carte départementale des distributions alimentaires en lien avec les zones de pauvreté,
- le soutien financier et les articulations avec le Projet alimentaire territorial SUD54 porté par le Pays Terres de Lorraine (projet d'extension à l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle),
- le soutien à 4 projets nouveaux dont la mise en place des moyens pour une seconde tournée d'épicerie solidaire itinérante dans le sud du département,
- le soutien au fonctionnement des associations ayant une dimension départementale ou territoriale, notamment la Banque alimentaire.



© G. Berger-CD54

MISE EN ŒUVRE

La seconde tournée de l'épicerie solidaire itinérante a démarré en fin d'année 2019 et couvre principalement le sud-est du département.

DURÉE

Sur la durée du plan.

BILAN D'EXÉCUTION

La totalité des crédits 2020 consacrés à l'accès à l'alimentation a été versée.

PERSPECTIVES

Soutien de la mise en place du projet d'épicerie itinérante dans le nord du département.
Développement du projet d'ateliers cuisine dans le territoire Grand Nancy en partenariat avec la Banque alimentaire.

Coordination de l'action de ceux qui produisent localement et ceux qui distribuent des denrées aux plus démunis.

VOLET B

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE
SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET À LA CO-ÉDUCATION

DESCRIPTIF

Ces actions territoriales recouvrent les projets associatifs permettant d'apporter un soutien aux parents et aux enfants dans le cadre d'activités périscolaires, de vacances accompagnées, d'aide à la scolarité ou de coordination du réseau de parents. Elles sont co-financées par la CAF.

Parmi les actions innovantes :

- **Nanny à Dom** est une expérimentation d'appui aux familles monoparentales dont le parent est en cours de reprise d'activité professionnelle. Portée par l'U2AF 54 en 2019 dans les territoires de Longwy et Briey pour une durée de 6 mois, Nanny à Dom garde les enfants en urgence en attendant une solution plus adaptée, accompagne les parents dans leur recherche d'une solution de garde pérenne et les aide à concilier vie professionnelle et personnelle.
- **Graines de maternelles** est un dispositif expérimental et multi partenarial mis en œuvre dans 5 écoles maternelles de la commune de Lunéville depuis 2 ans. Cette action consiste en la mise en place d'une classe passerelle ouverte aux enfants de moins de 3 ans et à leurs parents souvent précarisés. Les objectifs visent progressivement à préparer et faciliter l'entrée à l'école des enfants.

PERSPECTIVES

Accompagner le développement de Nanny à Dom dans les territoires ruraux.
Extension de Graines de maternelles à d'autres communes dont Badonviller.



© G. Berger-CD54

VOLET B

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE
LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT ET ÉCHANGES SOLIDAIRES

DESCRIPTIF

Les actions de lutte contre l'isolement et d'échanges solidaires sont organisées par les centres sociaux / MJC ou dans le secteur rural par des associations locales. Elles visent à réinstaurer des lieux d'échanges et de construction de projets entre habitants avec le soutien de permanents salariés. Elles sont co-financées par la CAF, les communes et intercommunalités.

Exemple :

L'association Familles Rurales a de nombreuses activités permettant de rassembler les personnes. Elle a souhaité en 2019 professionnaliser davantage son action par la mise en place d'un RECS à Badonviller pour :

- valoriser les compétences de chacun,
- transmettre des savoirs (administratif, bricolage, jardinage, covoiturage…),
- renforcer les apprentissages des uns et des autres,
- favoriser le lien entre les habitants,
- rompre l'isolement,
- favoriser l'estime de soi.



© G. Berger-CD54

VOLET B

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

PASS JEUNES 54

DESCRIPTIF

Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'accessibilité des jeunes meurthe-et-mosellans de 6 à 16 ans issus de familles modestes à des activités encadrées sportives, culturelles et de loisirs régulières. Les familles, en fonction de leur quotient familial, bénéficient d'une réduction (de 50 € à 100 €) sur les montants d'inscription annuelle aux activités organisées par les associations agréées. Ce dispositif est financé à part égale entre la CAF, l'État et le conseil départemental.



© G. Berger-CD54

MISE EN ŒUVRE

D'août à fin janvier de chaque année scolaire à compter d'août 2019.

DURÉE

A minima pour les années scolaires suivantes : 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022.

BILAN D'EXÉCUTION

5 904 bénéficiaires en 2019 dont :

- 48 % dans le territoire Grand Nancy
- 48 % avec un QF de moins de 451 €
- 90 % pour des activités sportives

667 structures d'activités concernées.

PERSPECTIVES

Janvier 2020 : comité technique et bilan quantitatif des jeunes bénéficiaires et des structures locales partenaires, mise en œuvre d'une nouvelle convention entre les partenaires institutionnels pour les deux prochaines opérations.

Réflexion sur la participation de la MSA à la prochaine opération. 255 jeunes seraient potentiellement concernés.

Juin 2020 : réalisation du bilan définitif de cette première opération.

VOLET B

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE
AMPLIFICATION DE L'AIDE À LA RESTAURATION SCOLAIRE

DESCRIPTIF

En 2018, le Département a proposé aux familles une tarification de la restauration scolaire adaptée à leurs situations financières, en garantissant la qualité des repas. Plus de 3 millions de repas sont produits chaque année dans les collèges publics de Meurthe-et-Moselle. 2 500 collégiens ont bénéficié d'un tarif à 1 € depuis le 1er septembre 2018, pour un coût moyen de repas à 7,60 €. Mais des inégalités demeurent.

Depuis le 1er janvier 2020, le Département a proposé de nouveaux tarifs de restauration plus accessibles au plus grand nombre en créant de nouvelles tranches de quotient familial et en tenant compte de la capacité contributive des familles.

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Tarif F	Tarif G
Quotient Familial	de 0 à 450 €	de 451 à 650 €	de 651 à 850 €	de 851 à 1 050 €	de 1 051 à 1 250 €	de 1 251 à 1 700 €	≥ à 1 701 €
Tarifs payés par les familles	0,50 € le repas	1 € le repas	2 € le repas	3 € le repas	4 € le repas	4,50 € le repas	5 € le repas
Tarif ticket	5,50 € le repas						

MISE EN ŒUVRE

Janvier 2020.

DURÉE

Au-delà du plan.

PERSPECTIVES

Le Département entend développer davantage la qualité de la restauration en renforçant les dispositifs d'approvisionnement local et l'utilisation de produits frais, de qualité et de saison dans les restaurants scolaires afin de proposer des menus variés, équilibrés et faits maison.



© G. Berger-CD54

VOLET

B

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE
PLACE DE L'ENGAGEMENT

DESCRIPTIF

Place de l'Engagement est une plateforme numérique dédiée au bénévolat et aux associations. Il met en lien les structures en recherche de bénévoles et les citoyens souhaitant donner de leur temps. Cette initiative vise à répondre à l'envie d'engagement de proximité et de solidarité manifesté par de nombreux Meurthe-et-Mosellans. Il favorise aussi le partage d'informations entre associations de différents domaines dans un même territoire.

MISE EN OEUVRE

Dès novembre 2019. Le site Place de l'Engagement s'est adapté à la situation de crise sanitaire afin de créer un espace dédié - Entraide COVID-19 - ouvert aux structures médico-sociales, aux communes et EPCI pour répondre aux enjeux sociaux soulevés par la crise sanitaire du COVID-19.

Missions de Place de l'Engagement en « mode COVID-19 » :

- soutien psychologique aux familles des résidents d'EHPAD qui ne peuvent plus voir leurs parents,
- appels téléphoniques à des personnes isolées,
- soutien scolaire et/ou animations extra-scolaires pour des enfants en foyer d'accueil,
- animations pour personnes âgées en maison de retraite,
- aide logistique en maison de retraite et en foyer d'accueil d'enfants, (blanchisserie, désinfection…).

DURÉE

Au-delà du plan.

BILAN D'EXÉCUTION

- 391 associations inscrites dont 17 depuis le passage du site en « mode COVID-19 »,
- 391 bénévoles dont 198 depuis le début du confinement,
- 152 candidatures de bénévoles depuis l'ouverture du site dont 95 depuis le passage du site en « mode COVID-19 ».



@departement54

meurthe-et-moselle.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54

IMPRIM'VERT® PAO DIRCOM CD54 Y. Husson - Imprimerie conseil départemental 54 - Juin 2020